

Juin 2021

Directives autoritaires de CASA : CAGIP sous tutelle et sans réaction !

PROTOCOLE DE RETOUR SUR SITE

Vendredi, s'est tenu un CSE Extraordinaire sur la sortie du télétravail intensif en l'absence regrettable de la Direction Générale.

Que préconise le ministère du travail :

« À partir du 9 juin, les entreprises devront déterminer, à l'issue d'échanges entre la direction et les représentants des salariés, un nombre minimum de jours de télétravail pour chaque employé. »

Qu'a fait la direction de CA-GIP ?

La direction de CA-GIP a présenté le planning unilatéralement décidé par CASA, en bafouant les préconisations de l'état, en ignorant le rôle et les propositions des élus représentants des salariés et **surtout sans tenir compte du contexte propre à CA-GIP** (transformation, réorganisation, surcharges de travail, métiers,...).

L'état demande d'être à l'écoute.

La direction de CA-GIP est à l'écoute, elle s'est juste trompée d'interlocuteur.

Elle devrait être attentive aux attentes de ses salariés, aux propositions des élus.

Mais malheureusement elle est juste aux ordres de CASA et le fait très bien !!!

Le SNECA s'interroge sur l'autonomie de notre direction dans sa totale absence de prise en compte du contexte de CA-GIP et des conséquences sur les salariés dans les décisions qu'elle prend.



Le SNECA soutiendra et accompagnera les salariés auprès de la direction pour défendre leurs problématiques particulières et leur permettre une reprise progressive adaptée.

Réagissez, exprimez votre mécontentement auprès de vos managers, sur l'intranet, lors du Grand Direct...

CA-GIP c'est vous !

SNECA.CAGIP@gmail.com

Ensemble, SOYONS Solidaires et Acteurs de NOTRE Avenir !!!